GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Concertation nationale sur l'énergie et le climat

CAHIER D'ACTEUR

N° 221

Notre association CREPAN fondée en 1968 en Basse Normandie, a été en 2016 membre fondateur et aujourd'hui participant au directoire de FNE Normandie, qui est elle-même membre du mouvement national France Nature Environnement
Contact :
Claudine JOLY
Joël GERNEZ
gernez,joel@fne-normandie.fr

Le point de vue du CREPAN sur les documents de planification énergie climat soumis à la concertation

EN BREF

Nous sommes positionnée depuis de nombreuses années pour la réduction des émissions de GES liées en particulier à la combustion des énergies fossiles mais aussi pour la sortie du programme nucléaire tel que proposé actuellement.
En conséquence de l'évolution climatique déjà constatée supérieure à 1, 5 ° notre démarche est basée sur :

- La sobriété : une réduction forte de consommation d'énergie est nécessaire très rapidement, avec 0 émission nette Carbone en 2040
- L'efficacité énergétique : priorité au soutien fort et sans conditions à l'isolation des bâtiments
- Le développement d'une mobilité douce avec une offre de mobilité collective très améliorée
- Le développement rapide de toutes les formes d'énergies renouvelables du fait de leur efficacité et de leur complémentarité, ainsi que des réseaux intelligents « smart grids) ».
- Faciliter le financement citoyen volontaire des renouvelables, à l'inverse du financement obligatoire du nucléaire par le contribuable (déficit EDF)

Notre position est donc basée sur un scénario tout renouvelables sans nucléaire, scénario que l'on peut retrouver, entre autres, dans le cadre des scénarii RTE

Notre position sur les différentes énergies

Nucléaire

Nous refusons depuis toujours le déploiement des installations nucléaires pour les raisons suivantes :

- Risque santé inacceptable pour la population environnante et éloignée en cas d'accident ou d'attentat que l'on ne peut pas exclure au vu du contexte politique planétaire
- La problématique du démantèlement et du retraitement (cf Brennilis 17 ans 850 M€, flou et démesure du programme Orano « Aval du futur «)
- les déchets laissés cyniquement en héritage à nos descendants et pour un coût non réellement défini (CIGEO)
- le coût des nouveaux EPR et de la prolongation des réacteurs actuels prévu à plusieurs dizaines de milliards€ alors que l'Etat et a fortiori EDF sont exsangues
- Des délais de mise en service trop longs compte tenu de l'urgence climatique actuelle
-

Bois énergie :

favorables à l'utilisation du bois en tant qu'énergie mais dans le cadre de l'utilisation de ressources de proximité (stop à l'importation de bois) et d'une gestion réellement durable de ces ressources.

Biomasse agricole :

Agrocarburants :

Nous demandons l'arrêt total de la production d'agrocarburants de 1ère génération du fait de leur très faible efficacité énergétique, qui représentent une vraie concurrence avec la production alimentaire et utilisent des intrants de synthèse à l'origine des pollutions bien connues et de la destruction de la biodiversité

Les agrocarburants dits de 2ème génération sont plus acceptables mais peu développés à ce jour et l'incorporation d'huile de palme est inadmissible. De plus leur potentiel face aux besoins est trop faible

Méthanisation : Opposés à l'importation de gaz de schiste ou autres notre position est « pas n'importe comment, pas n'importe où » nous examinons les projets de méthaniseurs au cas par cas. La méthanisation à la ferme devrait être soutenue financièrement, les plus grosses installations avec injection directe sont intéressantes étant donné leur rendement Pour nous les points de vigilance sont les suivants:

- Le contrôle des substrats : respect de la réglementation de 15 % de cultures dédiées en tonnage de matière sèche de substrats

L'utilisation des effluents d'élevage est logique mais ces unités ne doivent en aucun cas augmenter l'élevage hors sol déjà trop important

Les CIVEs nous semblent indispensables du fait de la couverture permanente des sols et de l'apport de matière organique de ces plantes au sol via les chaumes et racines Pas d'irrigation, ni de pesticides. Attention aux projets biaisés dans lesquels ces cultures deviennent en fait économiquement prépondérantes

L'utilisation de déchets organiques, surtout végétaux, issus de l'industrie agroalimentaire, nous paraît tout à fait intéressante et à développer.

- L'utilisation des digestats épandus sur les sols agricoles doit être soigneusement gérée pour ne pas nuire à la structure, garante de qualité des sols, l'alternance des apports de digestats et matières classiques (fumier et lisier) sur les parcelles reste souhaitable.

- Les installations doivent absolument éviter les fuites de méthane, puissant GES

Energie éolienne :

Energie très intéressante car très productive avec peu d'impacts environnementaux, surtout les parcs offshore. Points de vigilance :

- impact paysager étudié au cas par cas
- impacts biodiversité : l'évaluation environnementale doit absolument être conduite pour chaque projet.

Hydroliennes : Concept tout à fait prometteur mais les impacts biodiversité ne nous sont pas assez connus

Illustration n°1

Photovoltaïque PV

A surface égale un parc photovoltaïque récupère 100 fois plus d'énergie solaire qu'un couvert végétal type agrocarburant. 1 000 ha de PV produisent 1000 MW soit l'équivalent d'une tranche de centrale nucléaire, l'équipement d'une très faible partie du territoire (0,5 % d'après l'INRAe) couvrirait la majorité de nos besoins en électricité sans besoin du nucléaire, le PV est donc absolument indispensable pour constituer le mix énergétique EnR.

Prioriser l'utilisation de surfaces déjà artificialisées : toitures, parkings et délaissés urbains ou industriels. En complément, la mise en place de PV au sol est indispensable pour une transition énergétique rapide.

PV sur les espaces naturels et forestiers :
Evaluation environnementale quelle que soit la taille du projet, trop de dérogations actuelles abusives

PV en zone agricole (Agrivoltaïsme AV)
Une réglementation lourde (décrets + arrêté) encadre le développement de l'AV ainsi que des prises de position des acteurs économiques et politiques (cf doctrine actuellement en concertation entre le Conseil Régional de Normandie et la Chambre Régionale d'Agriculture), rappelons aussi le rôle décisionnaire de la CDPENAF sur ces projets.

Avis favorable avec le cadre suivant :

- définition d'un cadre global avec les surfaces nécessaires (tenant compte de la sortie du nucléaire) et leur répartition sur le territoire. A noter la cartographie de développement des ENR confiée d'une part aux élus (ZAEnR) et d'autre part à la Chambre d'Agriculture (document cadre) sans participation systématique des citoyens ni même du milieu associatif ce qui est tout à fait anormal
- mise en place sur une exploitation avec constat d'un bilan environnemental au final positif que ce soit du fait de la production d'ENR mais aussi de l'évolution des pratiques agricoles, par exemple la remise en herbe de certaines parcelles labourées et cultivées en conventionnel nous paraît tout à fait intéressante pour la reconstitution de sols surexploités depuis longtemps et la diminution d'usage des intrants en particulier sur des AAC.

Les impacts biodiversité : l'installation d'une

centrale PV sur la dernière prairie d'un secteur déjà complètement colonisé par l'agriculture conventionnelle va avoir un impact considérable sur le reste de biodiversité locale (insectes et chiroptères), dans ce cas, il nous paraît plus intéressant pour la biodiversité de mettre les panneaux sur les zones en culture en limitant la densité des panneaux solaires, permettant la rentabilité agricole de la parcelle comme prévu dans les textes réglementaires

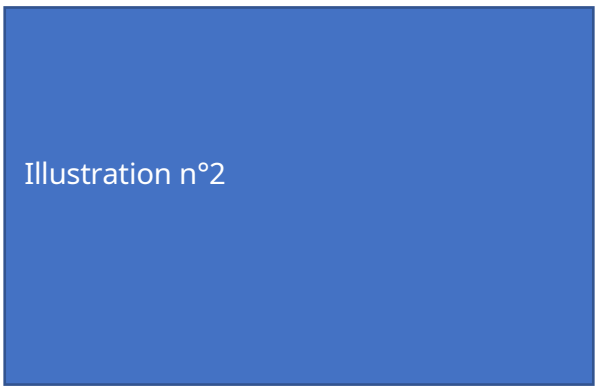

Conclusion

Conclusion : Pour nous le nucléaire est une impasse. Il y a urgence, les énergies renouvelables sont immédiatement accessibles techniquement et le problème de leur intermittence est fortement majoré par leurs opposants. Les réseaux intelligents de distribution ont un très grand potentiel de régulation.

Les EnR sont peu coûteuses pour l'Etat et le citoyen, peu impactantes sur l'environnement sous couvert d'études à systématiser, et au-delà de la fourniture d'énergie, pourvoyeuses d'emplois, nous devons avancer très vite sur ces installations pour réussir notre transition énergétique et assurer notre indépendance et notre sécurité territoriale.